

**Composition d'Anglais, Filières MP et PC  
(XEULCR)**

**Présentation du sujet :**

L'épreuve écrite de la session 2018 portait sur les réseaux sociaux et la politique, l'un des sujets les plus débattus de l'année.

La répartition des notes pour les candidats français est la suivante :

**MP**

0<=N<4	42	3,2%
4<=N<8	323	24,6%
8<=N<12	549	41,81%
12<=N<16	310	23,61%
16<=N<=20	89	6,78%
Total :	1313	100%
Nombre de copies :	1313	
Note moyenne :	9,99	
Ecart-type :	3,59	

**PC**

0<=N<4	25	2,17%
4<=N<8	339	29,48%
8<=N<12	479	41,65%
12<=N<16	268	23,3%
16<=N<=20	39	3,39%
Total :	1150	100%
Nombre de copies :	1150	
Note moyenne :	9,55	
Ecart-type :	3,23	

**PREMIERE PARTIE : SYNTHESE DES DOCUMENTS**

Pour la synthèse, le dossier comportait les quatre documents suivants :

-document 1 : "How social media helps young people — especially minorities and the poor — get politically engaged", adapté du *Washington Post*, 9 septembre, 2016.

-document 2 : "Twitter plans to make political ads more transparent amid Russia revelations 'Transparency center' offers visibility into who is behind ads as Senate investigates Russia's use of social media to spread propaganda during election", adapté du *Guardian*, 24 octobre 2017.

-document 3 : "'Downright Orwellian': journalists decry Facebook experiment's impact on democracy Media professionals in countries such as Guatemala and Slovakia fear for effect Facebook's news feed changes will have on their already fragile politics", adapté du *Guardian*, Wednesday 25 October 2017.

-document 4 : "How Are Social Media Changing Democracy?", graphique extrait de *The Economist*, 28 mars 2016.

Le dossier abordait sous différents angles la question du rôle des réseaux sociaux dans la vie politique. Le document 1 relevait l'influence positive des réseaux sociaux sur la participation des jeunes et des minorités à la vie politique. Les documents 2 et 3 étaient pour leur part beaucoup plus critiques sur, respectivement, l'opacité des publicités politiques sur Twitter et la fragilité ainsi que la dépendance envers Facebook des médias en faveur de la démocratie dans des pays comme le Guatemala et la Slovaquie. Les différentes courbes du graphique du document 4 se révélaient être remarquablement semblables, car pour chaque événement politique, on observait une augmentation notable du nombre de messages sur les réseaux sociaux mi-2014.

D'un point de vue formel, le jury corrige de très nombreuses copies, il ne peut donc pas faire d'efforts particuliers pour déchiffrer des écritures illisibles ou des copies émaillées de ratures. Une présentation soignée aide le correcteur, elle est aussi perçue comme une marque du respect le plus élémentaire. Les flèches sont inacceptables dans une copie de concours.

Le jury remarque que dans l'ensemble la spécificité de l'exercice a été bien comprise, preuve d'une sérieuse préparation en amont. Néanmoins, des problèmes de méthodologie subsistent. Il faut bien évidemment indiquer le nombre de mots à la fin de chaque exercice sans tricher. L'omission de cette information nécessaire a été sanctionnée comme il se doit. Les candidats doivent se garder de ne pas confondre les deux parties de l'épreuve en incluant des remarques personnelles dans la synthèse des documents. Les graphiques n'ont pas toujours été exploités avec pertinence, parfois ils ont été ignorés, ce qui a pu réduire la note finale de façon non négligeable. Le titre doit être court et efficace, il a souvent été trop banal. Le jury a particulièrement apprécié des titres percutants comme "Make social media great again!" Ou encore "#DemocracyMatters".

La synthèse est un exercice délicat où l'on fait dialoguer des points de vue parfois opposés pour aboutir à une conclusion nuancée. Les candidats doivent traiter de manière égale tous les documents et surtout ne pas oublier des informations importantes. Le jury est ouvert à tous les plans logiques, certains étant plus dynamiques que d'autres. Si les plans ont rarement manqué de logique, ils ont pu être trop mécaniques pour articuler au mieux les différentes positions sur une question assez complexe. Les paragraphes comme les phrases doivent se suivre et l'accumulation de liens logiques ne saurait se substituer à une véritable logique de l'argumentation. L'absence de conclusion nuit à la pertinence de la synthèse. Les introductions sont souvent trop longues et l'amorce réduite à un cliché formulé dans un anglais trop rudimentaire. Les documents doivent être nommés avec précision. Il faut restituer dans ses propres mots l'essence des documents et le jury constate que le vocabulaire des candidats est en moyenne trop limité pour rendre la subtilité des arguments.

## **SECONDE PARTIE : TEXTE D'OPINION**

La seconde partie départage les candidats plus encore que la première. Il faut donc apporter le plus grand soin à un exercice où s'exprime plus ouvertement la pensée d'un individu. Le jury a constaté avec stupéfaction que de trop nombreux candidats se sont contentés de reprendre des arguments ainsi que des exemples des documents de l'exercice de synthèse. Il s'agit de réagir avec mesure et raison à un point de vue nécessairement tranché, c'est le principe même de l'éditorial. Or, si le recours à des exemples historiques est permis, les exemples tirés de l'actualité récente britannique

ou américaine sont les plus convaincants. Les platitudes sur la morale et la méchanceté des hommes le sont beaucoup moins. Le jury ne s'attend pas particulièrement à des références à des œuvres de philosophie politique mais les candidats conviendront aisément que la réflexion dans "Star Wars" n'est pas aussi profonde que dans *La République* de Platon ou *Le Prince* de Machiavel. De même, citer "The Voice" ou Cyril Hanouna donne très mauvaise impression au correcteur. Enfin, on ne fonde aucune réflexion sur son expérience personnelle de Facebook.

De manière générale, le jury incite les candidats à faire preuve de plus de pudeur, les considérations directement tirées de leur vie privée n'ont tout simplement pas leur place dans un exercice de concours. Le jury a parfois cru lire des journaux intimes en rencontrant des expressions telles que "I live in a ghetto", "I am a gay right activist", "I come from Africa", "I am a vegan". L'arrogance qui consiste à traiter l'auteur de l'éditorial d'imbécile est très dangereuse comme l'est l'utilisation d'exclamatives ou de formules beaucoup trop familières. Apostropher le correcteur appartient aux interdits les plus évidents de l'exercice. Rappelons aussi la prolifération nuisible d'expressions creuses comme "truth be told", "it cannot be denied", "I cannot but fully agree", "in a nutshell", "I'm not saying that", "a bane or a boon", "to cut a long story short".

Les fautes de langue sont trop nombreuses pour les rappeler toutes. Parmi celles-ci, notons les fautes récurrentes sur la place des adverbes, les pluriels ("media", "information"), les verbes irréguliers (it is "~~buyed~~, ~~wrote~~, ~~leaded~~, ~~chosed~~, ~~builled~~..."), l'emploi de "the", la différence entre "politics" et "political", le génitif, les calques ("we need to take some recul"), sans oublier l'inusable "s" à la troisième personne du singulier. Pour espérer obtenir une bonne note, le vocabulaire doit être plus fourni, les expressions plus variées.

Le jury souhaite terminer par une note positive en félicitant les candidats qui ont su les impressionner par la précision et la richesse de leur langue ainsi que par la rigueur de leur pensée.